



## DECLARATION DE CONFORMITE

PPE – GS187 – TENET - Casques de skis

Déclaration de conformité CE selon le règlement (UE) 2016/425

Le fabricant ou son mandataire établi dans le Communauté

BELL SPORTS INC  
1 Rue Necker  
42001 Saint Etienne

déclare, sous sa seule responsabilité, que le produit suivant

Marque: GIRO  
Nom GS187 – TENET  
Type: casque de ski et de snowboard

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 et répond à la norme nationale, transposée par la norme harmonisée EN 1077 Class B et identique à l'EPI, qui fait l'objet de la certification délivrée par l'organisme notifiant relative à l'attestation d'examen de type CE

L'organisme notifié  
KIWA  
The Netherland  
Body 0063

A réalisé l'examen de type CE et émis l'attestation correspondante

232310015/AA/00

Date d'expiration : 10.05.2028

St Etienne fait le 18 Juillet 2023

Marie-Pierre MOINE  
European Operations Mgr  
Bell Sports Inc.